REPUBLIQUE FRANÇAISE **DEPARTEMENT DU JURA**



Maurice FAIVRE-PICON

Ouvrier de l'industrie chimique depuis 15 ans, fils d'ouvrier et du côté maternel, petit-fils de paysans.

Né en 1926 à Saint-Maurice-en-Montagne (Jura). Marié et père de deux enfants, il habite Damparis où il a participé à toutes les luttes des travailleurs.

Militant syndical sur le plan local et départemental, il assume de hautes responsabilités. Conseiller municipal de Damparis depuis mars 1965, Membre du Comité de la Fédération du Jura de notre Parti, il s'est révélé dans ces diverses responsabilités comme un administrateur conséquent.

2e Circonscription — DOLE

Élections Législatives
du
5 Mars 1967

CANDIDAT DU
Parti Communiste Français

pour l'union des FORCES DE GAUCHE et DÉMOCRATIQUES



André LAPLACE
REMPLAÇANT EVENTUEL

40 ans, né à Barézia (Jura), métallurgiste d'origine professionnelle.
Les Champagnolais et les habitants de la région lui accordent une estime bien méritée pour ses multiples activités tant au Conseil Municipal de Champagnole que dans les organisations syndicales et associations locales.
Secrétaire de la Fédération Communiste du Jura, responsable à la publicité pour « L'Humanité-Dimanche », ses capacités, son dévouement et sa constance à la cause des travailleurs lui valent une popularité à l'échelle de tout le département.

ELECTRICES, ELECTEURS,

Au début de cette année 1967, les Français sont mécontents et inquiets :

— Les **salaires, traitements** et **pensions** sont **insuffisants** (salaire moyen dans le Jura : 506,07 F par mois en 1965 ; 4.000.000 de salariés en France gagnent moins de 600 F par mois).

— De ce fait, les **agriculteurs,** les **artisans,** les **commerçants** connaissent des difficultés accrues. **Les produits se vendent mal.**

— **Le chômage devient menaçant.** Fermetures d'entreprises, licenciements, réductions d'horaires sont à l'ordre du jour. Les ouvriers et cadres vivent dans la crainte de perdre leur emploi, la liquidation des exploitations agricoles familiales se poursuit, les jeunes quittent le Jura.

En Décembre 1966, le Ministère des Affaires sociales enregistrait le **record du nombre absolu des chômeurs depuis douze ans : plus de 300.000.**

Les prévisions du Ve Plan (Document concernant le Ve Plan no 1638 p. 42, Chapitre « L'équilibre de l'emploi en 1970 » indiquent : « L'équilibre de l'emploi s'établirait en 1970 avec un chômage de 350.000 personnes... L'effectif de la population active potentielle en 1970 diminué d'un chômage de 350.000 personnes excède de 260.000 unités l'emploi prévu pour la même date ».

Ces 260.000 unités seront essentiellement des jeunes qui ne trouveront pas de place.

AU TOTAL donc : 610.000 chômeurs en 1970 !

Rappelons à ce propos la déclaration du Général De Gaulle du 1er Août 1958 : « La France a pris le départ dans la course à la prospérité. Pourvu qu'elle tienne la ligne en ordre et résolument, je réponds d'une belle arrivée ».

A ce bilan il convient d'ajouter que :

— **les services publics** (transports, P.T.T., Enseignement, Santé Publique) sont traités en parents pauvres alors que leur bon fonctionnement est essentiel à la vie de la nation ;

— **ce qui contribue au bien-être des familles** (Sécurité Sociale, Allocations Familiales) est considéré comme une « charge » et l'on parle de réduire les prestations (augmentation de la cotisation à 7 % et remboursement à 65 %, diminution de l'Allocation logement et de l'Allocation de salaire unique :

— **le logement social** est négligé : en 1959, 82.000 HLM sur 320.400 logements terminés, en 1965 96.000 HLM sur 411.600 logements alors que les logements le luxe passent de 31.000 en 1960 à 58.800 en 1965.

— **la fiscalité est antidémocratique** (7 % des recettes proviennent de l'impôt sur les sociétés contre 16,6 % de l'impôt sur le revenu, le reste étant essentiellement constitué par les impôts indirects qui frappent tous les consommateurs. Pendant ce temps, les charges des communes augmentent, d'où augmentation des impôts communaux (la part des subventions d'Etat dans le coût des équipements est tombée de 30 % en 1961 en moyenne à 28,5 % en 1965 pour n'être que de 25 % en 1970 selon les prévisions du plan).

Pourquoi cette politique antisociale ?

Parce que les **dirigeants actuels** sont avant tout les hommes de la **haute banque et des grandes sociétés :**

Exemple caractéristique : sur les 480 candidats Ve République, il y a 87 industriels, administrateurs et directeurs de sociétés, 85 hauts fonctionnaires et officiers supérieurs et 1 ouvrier ! (Parti Communiste : 191 ouvriers, 111 enseignants, 23 paysans, 21 techniciens et cadres, 6 médecins, 5 commerçants et artisans) ;

Parce que la Constitution actuelle enlève tout pouvoir réel au Parlement et que la loi électorale donne en outre une image déformée des tendances du pays.

UNE AUTRE POLITIQUE EST POSSIBLE

Le Parti Communiste Français propose :

— **POUR ASSURER A TOUS DU TRAVAIL ET UN SALAIRE DECENT :**

1) **Nationalisation** des grandes entreprises et des **banques d'affaires** pour que les Pouvoirs Publics puissent opérer dans toutes les régions et dans toutes les branches importantes les investissements nécessaires ;

2) **Pas de salaire inférieur à 60.000 F par mois** — Revalorisation des retraites et pensions ;

3) **Abaissement de l'âge de la retraite** à 60 ans pour les hommes et 55 ans pour les femmes — Pas de retraite inférieure à 250 F par mois ;

4) **Satisfaction des revendications** des Anciens Combattants et victimes de guerre ;

5) **Relèvement de l'abattement à la base** de l'impôt sur le revenu à 5.000 F par part.

— **POUR ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DES SERVICES PUBLICS ET PERMETTRE A L'ETAT DE FAIRE FACE A SES OBLIGATIONS :**

1) **suppression des privilèges fiscaux** accordés aux grandes sociétés et à leurs dirigeants ;

2) **arrêt de la construction de la « Force de Frappe »** — Ratification du Traité de Moscou et recherche du désarmement général et contrôlé ;

3) **un quart du budget pour l'Education Nationale** — Nationalisation de l'enseignement et stricte observation de la laïcité de l'Etat.

— **POUR PERMETTRE AUX AGRICULTEURS ET TRAVAILLEURS INDEPENDANTS (commerçants et artisans) DE CONTINUER LEUR ACTIVITE DANS DE BONNES CONDITIONS :**

1) **Soutien des exploitations familiales** sans discrimination et aide aux coopératives ;

2) **Création de nouveaux débouchés** par l'augmentation du pouvoir d'achat des consommateurs, par des mesures permettant l'écoulement de contingents garantis à prix assurés ; par l'extension des relations avec les pays complémentaires du nôtre, les pays socialistes en particulier au moment où apparaissent illusoires les ententes avec les pays concurrents du Marché Commun ;

3) **Abrogation de la loi d'extension** de la T.V.A.

— **ENFIN, SUPPRESSION DES ARTICLES DE LA CONSTITUTION QUI PERMETTENT AU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE D'EXERCER UN POUVOIR PERSONNEL (art. 16 par exemple) ET RETABLISSEMENT DES DROITS DU PARLEMENT (initiative des lois et des dépenses), RESPECT DES LIBERTES COMMUNALES ET AIDE AUX COLLECTIVITES LOCALES.**

CETTE POLITIQUE PEUT ETRE CELLE DE LA MAJORITE DE DEMAIN.

C'est la **conséquence heureuse** de **l'accord conclu en Décembre** dernier par le Parti Communiste, la Fédération de la Gauche Démocrate et Socialiste et le Parti Socialiste Unifié.

Dans le passé, le Parti Communiste Français a su proposer les **solutions justes,** celles qui se sont révélées comme **seules applicables** (négociations en Algérie par exemple), il a su prendre des **positions courageuses** (NON à la Constitution gaulliste dès 1958), **aujourd'hui** il propose une politique de progrès social, de démocratie et de paix et a fait tous les efforts nécessaires pour que soient définis les moyens pratiques de faire triompher cette politique.

C'est pourquoi il appelle les Electrices et les Electeurs à faire confiance, dès le premier tour, et sans abstentions, à ses candidats pour assurer demain à notre pays un avenir de prospérité, de paix et de progrès.

VOTEZ, FAITES VOTER, DES LE PREMIER TOUR POUR **MAURICE FAIVRE-PICON** ET **ANDRE LAPLACE !**

Vu : Les Candidats

ILS APPELLENT A VOTER POUR LA LISTE PRESENTEE PAR LE PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

André BARTHELEMY : Ancien député du Jura ;
Henri VALADE : Ancien candidat ;
Jean LAMY-CHARRIER : Militant syndical ;
Gaston OUTREY : Ancien candidat, ex-conseiller général ;
Roger VACHERET : Maire d'Abergement-la-Ronce ;
Henri LECOULTRE : Conseiller municipal de Champvans ;
Michel MOREL : Conseiller municipal de Champagnole ;
Gérard TALBOT : Professeur à Champagnole ;
Robert BROCARD : Militant syndical ;
Pierre RIGO : Conseiller municipal à Champagnole ;
Pierre ARBEY : Agent P.T.T. ;
Maurice COMTE : Employé E.D.F. ;
Jean VARECHON : Militant paysan ;
Jean ROLAND : Conseiller municipal de Poligny ;
Jean CAMUZAT : Professeur à Poligny ;
Maurice CHOQUET : Instituteur à Poligny ;
Maurice MARECHAL : Commerçant à Chaussin ;
Charles GAY : Retraité ;
Henri GANDEL : Militant paysan à Balaiseaux ;
Louis COLLADANT : Retraité des Ponts et Chaussées ;
Albert LOMBERGEY : Ancien maire de Les Essards ;
Pierre GENESTIER : Instituteur, conseiller municipal de Mont-s.-Vaudrey ;
Auguste CHEY : Militant paysan à Vaudrey ;
Georges BOUTON : Maire de Bans ;
Charles ROLET : Militant paysan ;
Raoul DUMAX : Retraité cadre Solvay ;
Serge GAFFIOT : Conseiller municipal à Menotey ;
Camille DEFAUD : Conseiller municipal de Crissey ;
Jacques VIDAMAN : Militant syndical à Dole ;
Robert KLAINGUER : Professeur ;
Maurice BRUILLARD : Directeur d'école ;
André MIGNEROT : Cheminot ;
Robert CREUSE : Infirmier ;
Marcelle BOLLUT : Ouvrière ;
Jean MIGNEROT : Cheminot ;
Rolande SCHWARTZMAN : Ménagère ;
Eugène ROUX : Ouvrier ;
René MOME : Typographe ;
André GONTHIER : Militant syndical ;
Jean VIGOUREUX : Militant paysan ;
Louis DUCHENE : Hospitalier en retraite ;
Henri LAMBERT : Conseiller municipal de Foucherans ;
Nelly PETIT : Militante syndicale ;
Albert LOYE : Commerçant ;
Abel PETIGNY : Artisan à Ougney ;
Arthur MORIN : à Rix-Trebief ;
Louis AIME : Instituteur, conseiller municipal à Andelot ;
Fernand GROSSEIN : Conseiller municipal à Cize, cultivateur ;
François GUYOT : Conseiller municipal à Montmirey ;
André MARIAUX : Maire de Le Chateley ;
Georges BOUILLET : Conseiller municipal de Salins.

I. B. R. Lons